

CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE MIXTE

JOINT INTERPARLIAMENTARY COUNCIL

RAPPORT ANNUEL DE 2011-2012 DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES SUR LEURS ACTIVITÉS ET DÉPENSES

Affaires internationales et interparlementaires

Octobre 2012

(This report is also available in English)

TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	2
<u>LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES</u>	4
<u>SOUTIEN ACCORDÉ AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES</u>	5
<u>LISTE DES ASSOCIATIONS</u>	6
<u>MEMBRES PAR ASSOCIATION (2011-2012)</u>	8
<u>RÉPARTITION DES MEMBRES DANS LES ASSOCIATIONS</u>	9
<u>COMITÉS EXÉCUTIFS</u>	10
<u>ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS</u>	11
<u>NOMBRE DE VISITES À L'ÉTRANGER PAR GENRE DE PARTICIPANT</u>	12
<u>DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES DURANT LES CINQ DERNIERS EXERCISES</u>	13
<u>RAPPORT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2011-2012)</u>	16

INTRODUCTION

Les relations parlementaires internationales du Canada sont menées en partie par les associations parlementaires et les groupes interparlementaires. Bien que leurs activités et leurs objectifs puissent être différents, les associations du Parlement du Canada ont des caractéristiques semblables :

- elles font la promotion des intérêts du pays à l'étranger de façon continue;
- elles exercent leurs activités aux niveaux bilatéral et multilatéral;
- elles se composent de sénateurs et de députés;
- les membres des associations se réunissent lors d'assemblées générales annuelles où ils élisent des comités exécutifs, et lors d'autres réunions afin de coordonner et de diriger les activités avec leurs contreparties bilatérales ou les secrétariats internationaux des organisations multilatérales dont elles sont membres.

Il y a également quatre groupes interparlementaires non financés qui ont été reconnus par le CIM et qui contribuent aussi à la promotion des relations bilatérales avec le pays auquel ils sont liés.

Le Conseil interparlementaire mixte (CIM) est chargé de décider de l'ensemble des questions budgétaires et administratives qui concernent les associations parlementaires. En particulier, le Conseil détermine le niveau de financement à accorder à chaque association dans les limites des affectations approuvées par le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Bureau de régie interne de la Chambre des communes. En outre, le CIM est responsable de l'établissement de l'orientation globale des politiques générales des associations parlementaires ainsi que de la coordination des activités connexes et des politiques de fonctionnement pour assurer un soutien efficace, efficient, uniforme et cohérent des activités parlementaires tout en faisant la promotion de l'intérêt supérieur du Parlement dans le domaine des relations interparlementaires.

À sa réunion du 10 juin 2009, dans le cadre de son étude des recommandations inspirées du rapport du comité chargé de l'examen quinquennal des Affaires internationales et interparlementaires (par le sénateur Paul J. Massicotte et M. Rob Merrifield, député), le CIM a adopté une motion demandant que les Affaires internationales et interparlementaires (AII) préparent, à son intention, un rapport annuel sur les activités qu'elles mènent à l'appui des associations parlementaires. Le CIM a déposé le premier rapport du genre, couvrant l'exercice 2009-2010, en octobre 2010, puis un deuxième en octobre 2011. Ce troisième rapport présente un résumé semblable des activités et des dépenses connexes des associations parlementaires pour l'exercice 2011-2012, ainsi que des comparaisons avec l'exercice précédent.

En 2011-2012, le CIM a mandaté un sous-comité d'examiner la structure des associations parlementaires et des façons de leur permettre de fonctionner plus efficacement. Le rapport du sous-comité proposait plusieurs recommandations destinées à réduire les coûts des activités des associations en prévision de la diminution de la taille de l'enveloppe budgétaire du CIM annoncée pour 2012-2013. De plus, le sous-comité a fait une série d'autres recommandations qui ont conduit le CIM à décider qu'aucune nouvelle association parlementaire ni aucun nouveau groupe interparlementaire ne serait reconnu pendant la 41^e législature. Enfin, il y avait aussi des recommandations visant à établir des objectifs plus clairs pour les activités des associations; une plus grande collaboration entre les associations et d'autres groupes s'occupant d'affaires internationales et interparlementaires; et à apporter des changements au rapport annuel qui s'appliqueront au prochain exercice.

Tout en aidant les parlementaires des deux Chambres à soutenir les associations parlementaires, la Direction des affaires internationales et interparlementaires (DAII) s'occupe des programmes d'échanges des deux Présidents ainsi que des questions protocolaires et des conférences parlementaires liées aux activités internationales et interparlementaires du Parlement du Canada. Cette année encore, il importe de souligner que le présent rapport ne concerne que les domaines relevant de la compétence du CIM, à savoir, surtout, les associations parlementaires et leurs activités. De plus, comme dans le cas du premier rapport de la DAII, le but visé est de fournir au CIM un résumé quantitatif de haut niveau des activités des associations parlementaires.

Pour obtenir plus d'informations, communiquer avec la Direction des affaires internationales et interparlementaires au 613-943-5959.

LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES

Au 31 mars 2012, on comptait 12 associations, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, qui relève de Canada-Europe, financées par le Parlement et se rapportant au CIM. Le dernier groupe reconnu officiellement par le CIM à titre d'association parlementaire était Canada-Afrique en 2003.

Associations (12 + OSCE)	Région dans le monde
<i>Associations multilatérales (7 + OSCE)</i>	
• Association parlementaire Canada-Afrique	Afrique
• Association parlementaire Canada-Europe - Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération (AP OSCE) en Europe	Europe
• Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	Monde
• Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)	Monde
• Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)	Monde
• Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)	Monde
• Section canadienne de ParlAmericas*	Amériques
<i>Associations bilatérales (5)</i>	
• Association législative Canada-Chine	Asie-Pacifique
• Association interparlementaire Canada-France	Europe
• Groupe interparlementaire Canada-Japon	Asie-Pacifique
• Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni	Europe
• Groupe interparlementaire Canada-États-Unis	Amériques

(Tableau 1)

* Le 27 septembre 2011, la Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) a changé son nom pour Section canadienne de ParlAmericas afin de refléter le changement fait dans le nom de l'instance internationale.

De plus, quatre groupes interparlementaires ont été reconnus par le CIM et reçoivent maintenant une assistance administrative de la DAII. Cette assistance se limite généralement au soutien administratif et procédural pour les assemblées générales annuelles, l'application des statuts du groupe et la perception des frais d'adhésion connexes. Ces groupes font la promotion de la coopération et de la compréhension mutuelles entre les pays et, à l'instar des associations parlementaires, renforcent les relations entre les parlementaires canadiens et leurs homologues d'autres parlements. Les frais d'adhésion acquittés par les parlementaires servent à financer les activités de ces groupes.

Groupes interparlementaires (4)
• Groupe interparlementaire Canada-Allemagne
• Groupe interparlementaire Canada-Irlande
• Groupe interparlementaire Canada-Israël
• Groupe interparlementaire Canada-Italie

(Tableau 2)

Pour voir une description de la structure, des activités et des objectifs de chaque association et groupe, consulter le site Web de la DAII à <http://www.parl.gc.ca/aii>

SOUTIEN ACCORDÉ AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES

La Direction des affaires internationales interparlementaires (DAII) est responsable de la coordination des relations et des activités extérieures du Parlement du Canada. Elle est une direction mixte du Sénat et de la Chambre des communes qui tire ses ressources financières et humaines des deux institutions.

La DAII a pour mandat de répondre aux besoins actuels des parlementaires canadiens dans un contexte géopolitique en perpétuel changement. Le rôle de la DAII consiste à soutenir les parlementaires dans leur promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et du système parlementaire canadien sur la scène internationale. À cette fin, l'équipe de la DAII exerce une variété de responsabilités en administrant les *quatre principaux programmes officiels* de la Direction :

- Associations parlementaires;
- Échanges parlementaires;
- Protocole;
- Conférences.

L'équipe des associations parlementaires est responsable du soutien administratif et procédural accordé à chacune des associations. Elle le fait, en partie, avec l'aide et l'appui constants de l'équipe de la DAII chargée du protocole et des conférences, laquelle offre des services semblables à l'équipe chargée des échanges parlementaires. En outre, de nombreuses associations profitent du soutien d'un analyste de la Bibliothèque du Parlement pour les activités de l'association.



Cliquez sur la vignette pour ouvrir l'organigramme

(Tableau 3 – en date du 30 juin 2012)

Nota : Les noms en rouge (marqués d'un *) sont ceux d'employés du Sénat, ceux en vert (marqués de deux **) sont ceux d'employés de la Chambre des communes, et ceux en noir sont ceux d'employés des deux Chambres.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Vous trouverez ci-dessous la liste des associations, de leurs présidents ou coprésidents ainsi que des secrétaires et adjoints administratifs affectés par la DAII, et des analystes affectés par la Bibliothèque du Parlement.

Association	Présidents/Coprésidents	Secrétaires	Adjoints administratifs	Analystes de la Bibliothèque du Parlement
AP OSCE	Dean Allison, député (directeur pour l'OSCE)	Andrew Lauzon	Mathieu Sabourin-Caron	Natalie Mychajlyszyn
AP OTAN	Cheryl Gallant, députée	James Latimer	Juliana Cavallero	Wolfgang Koerner Melissa Radford
APC	Russ Hiebert, député	Elizabeth Kingston	Nikolas Baksi	S/O
APF	Sén. Andrée Champagne	François Michaud	Patricia Tremblay	Jean-Luc Bourdages
Canada-Afrique	Sén. Raynell Andreychuk et Mauril Bélanger, député	Maxime Ricard	Mathieu Sabourin-Caron	Aïcha Coulibaly
Canada-Chine	Sénateur Don Plett et Daryl Kramp, député	Roger Préfontaine	Lucie Dagenais	S/O
Canada-É-U	Sén. Janis G. Johnson et Gord Brown, député	Angela Crandall	Sandra Moniz	June Dewetering James Lee Mohamed Zakzouk
Canada-Europe	David Tilson, député	Philippe Méla	Dominique Dubois	Karin Phillips Sebastian Spano
Canada-France	Sén. Claudette Tardif	Serge Pelletier	Dominique Dubois	Lucie Lecomte
Canada-Japon	Sén. David Tkachuk Mike Wallace, député	Roger Préfontaine	Lucie Dagenais	S/O
Canada-R-U	Ed Holder, député	Elizabeth Kingston	Nikolas Baksi	S/O
ParlAmericas	Randy Hoback, député	Leif-Erik Aune	Kathleen Gallahue	André Barnes
UIP	Sén. Donald Oliver	Serge Pelletier	Natalie Lemay-Paquette	Joseph Jackson Frédéric Forge Allison Goody

(Tableau 4 – en date du 30 juin 2012)

On compte 12 associations, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, ce qui donne un total de 13, mais seulement 10 secrétaires d'association, dont plusieurs travaillent pour deux associations ou exercent d'autres responsabilités au sein de la DAII. On dénombre aussi neuf

adjoints administratifs qui ont pour tâche à plein temps de soutenir le travail des associations parlementaires et qui sont pour la plupart affectés à plus d'une association.

La Bibliothèque du Parlement fournit un soutien direct par le truchement d'analystes qui sont affectés à plusieurs associations. En 2011-2012, l'équivalent de cinq analystes à plein temps étaient affectés aux associations. En outre, du soutien supplémentaire est accordé pour des tâches connexes, comme la mise en forme et le traitement de documents. En ce qui concerne les analystes qui sont officiellement affectés aux diverses associations, il importe de souligner que le niveau de soutien varie beaucoup d'une association à l'autre. Il y a un certain nombre d'associations auxquelles aucun analyste n'est affecté, alors que d'autres font appel à deux analystes ou plus.

Enfin, les quatre groupes interparlementaires sont généralement soutenus par un ou une secrétaire qui fournit ses services à une association ou plus.

Groupe interparlementaire	Présidents	Secrétaire du groupe
Canada-Allemagne	Gary Schellenberger, député	Maxime Ricard
Canada-Irlande	Larry Miller, député	
Canada-Israël	David Sweet, député	
Canada-Italie	Stella Ambler, députée	

MEMBRES PAR ASSOCIATION (2011-2012)

Les associations parlementaires se composent uniquement de sénateurs et de députés ayant exprimé l'intention d'adhérer à elles et ayant acquitté leurs cotisations annuelles. Les tableaux 5 et 6 ci-dessous présentent une ventilation du nombre de membres de chacune des associations pour les deux derniers exercices. Au cours du dernier exercice, le nombre de parlementaires faisant partie d'une association ou d'un groupe interparlementaire s'est accru, de sorte que l'augmentation globale est d'environ 25 %.

Associations	Nombre de membres 2010-2011	Nombre de membres 2011-2012
AP OTAN	100	123
APC	141	153
APF	61	72
Canada-Afrique	95	113
Canada-Chine	112	183
Canada-É-U	186	195
Canada-Europe / AP OSCE	180	183
Canada-France	92	131
Canada-Japon	109	164
Canada-R-U	106	133
ParlAmericas	102	115
UIP	100	132
Total général (associations parlementaires)	1 384	1 697

(Tableau 5 – en date du 31 mars pour chaque exercice)

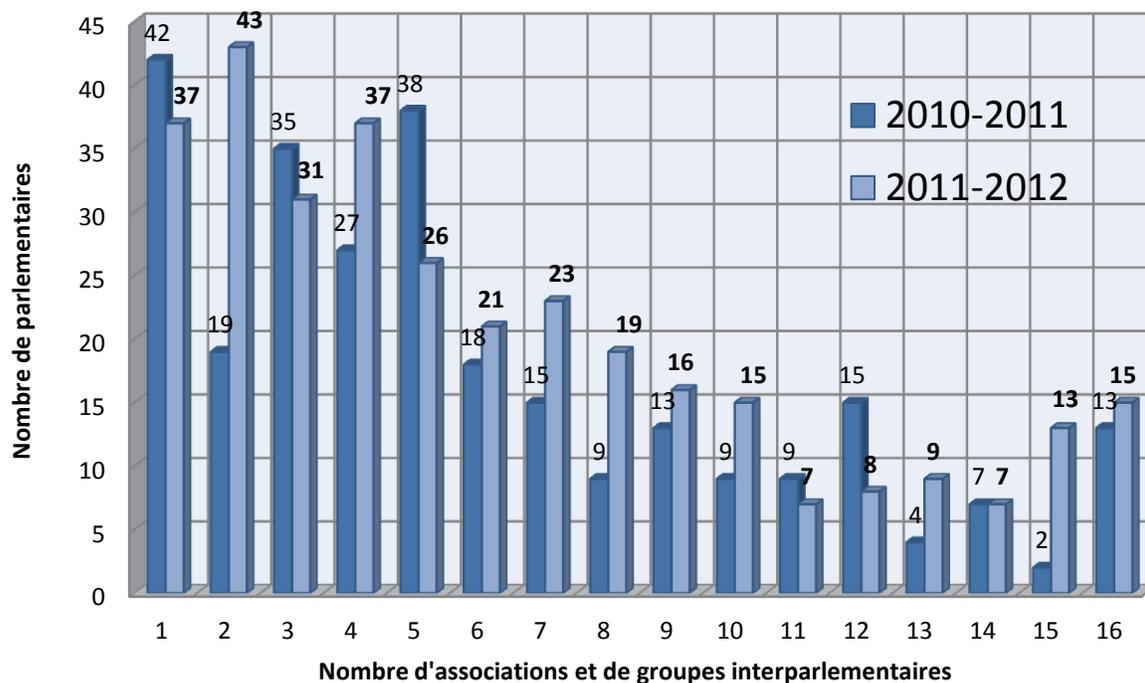
Groupes interparlementaires	Nombre de membres 2010-2011	Nombre de membres 2010-2012
Canada-Allemagne	50	64
Canada-Irlande	64	81
Canada-Israël	88	124
Canada-Italie	56	84
Total général (groupes interparlementaires)	258	258

(Tableau 6 – en date du 31 mars pour chaque exercice)

Le CIM est responsable de l'établissement du montant des frais d'adhésion aux associations aussi bien qu'aux groupes interparlementaires. Ces frais s'élèvent actuellement à 25 \$ pour les associations parlementaires et à 10 \$ pour les groupes interparlementaires. Ils n'ont pas varié depuis le 1^{er} avril 2004, date à laquelle les frais d'adhésion aux associations sont passés de 20 \$ à 25 \$.

RÉPARTITION DES MEMBRES DANS LES ASSOCIATIONS

On compte actuellement 12 associations parlementaires, en plus du Groupe canadien de l'OSCE, et quatre groupes interparlementaires. En 2011-2012, 77 % de tous les parlementaires adhéraient à au moins une association ou à un groupe interparlementaire. En 2010-2011, ce pourcentage était un peu moins élevé, soit 66 %. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parlementaires qui font partie d'au moins une de ces associations ou d'au moins un groupe interparlementaire. Par exemple, le graphique montre qu'en 2010-2011, 42 parlementaires étaient membres d'une seule association ou d'un seul groupe interparlementaire, alors qu'en 2011-2012, ils étaient seulement 37. À l'autre extrémité, on peut voir qu'au cours de la même période, le nombre de parlementaires membres de toutes les associations et de tous les groupes interparlementaires reconnus par le CIM est passé de 13 à 15. Il y avait 139 parlementaires membres d'aucune association durant l'exercice 2010-2011, comparativement à 94 en 2011-2012.



(Graphique 1 – en date du 31 mars de chaque exercice)

COMITÉS EXÉCUTIFS

À l'automne 2006, le CIM a demandé que toutes les associations parlementaires adoptent des statuts semblables comprenant la disposition suivante : « Le Comité exécutif est composé d'un maximum de 15 membres (30 % des membres provenant du Sénat et 70 % de la Chambre des communes) élus à l'Assemblée générale annuelle pour occuper les postes établis par la constitution de chaque association. » L'adaptation subséquente des statuts à chacune des associations est fondée sur les décisions des membres des diverses associations. La taille et la composition de chacun des comités exécutifs peuvent encore varier un peu, mais la plupart des associations ont été en mesure de faire des adaptations pour respecter la demande du CIM.

	Taille du comité exécutif	SEN PCC	SEN LIB	SEN IND	CdC PCC	CdC NPD	CdC LIB	CdC IND
AP OTAN	14	2	2	0	6	3	1	0
APC	16	3	2	0	5	4	1	1
APF	9	2	1	0	3	2	1	0
Cda-Afrique	15	3	2	0	6	3	1	0
Cda-Chine	10	2	1	0	4	2	1	0
Cda-ÉU	17	3	2	0	7	4	1	0
Cda-Europe	14	2	2	0	6	2	1	1
Cda-France	11	1	2	1	4	2	1	0
Cda-Japon	10	2	1	0	4	2	1	0
Cda-RU	11	2	1	0	4	3	1	0
ParlAmericas	12	2	2	0	4	2	1	1
UIP	14	2	2	0	6	3	1	0

(Tableau 7 – en date du 30 juin 2012)

Il y a, au sein des comités exécutifs, un total de 154 postes répartis entre les 12 associations.

De plus, pour les quatre groupes interparlementaires, les 40 postes au sein des comités exécutifs sont répartis comme suit :

	Selon la CONSTITUTION du groupe
Canada-Allemagne	7
Canada-Irlande	12
Canada-Israël	12
Canada-Italie	9

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Les membres des associations se réunissent régulièrement, et c'est lors d'assemblées générales annuelles qu'ils élisent un comité exécutif dont la tâche consiste à coordonner et à diriger les activités avec leurs homologues bilatéraux ou les secrétariats internationaux des organisations multilatérales auxquelles ils appartiennent. Par l'entremise des diverses associations, les parlementaires prennent part à un large éventail de conférences parlementaires, de visites bilatérales et de réunions, tant au Canada qu'à l'étranger. Une liste des activités des associations parlementaires est affichée sur le site Web parlementaire aux fins de consultation publique. Après un voyage à l'extérieur du pays, l'association en cause présente à l'une des Chambres ou aux deux un rapport comprenant un résumé de l'activité ainsi qu'une ventilation des dépenses qui est annexée à la fin du rapport.

Nombre d'activités par association, par endroit et genre d'activité

Associations	À Ottawa								Au Canada (ailleurs qu'à Ottawa)				À l'extérieur du Canada		Total général	
	Assemblée générale annuelle		Événements spéciaux		Comité exécutif		Assemblée		Assemblée		Événements spéciaux		10-11	11-12	10-11	11-12
	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12				
AP OSCE	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	5	5	6
AP OTAN	0	1	0	0	2	4	0	0	0	1	0	0	16	17	18	23
APC	0	1	1	1	3	6	2	1	4	3	0	0	10	7	20	19
APF	1	1	1	0	6	5	0	2	3	2	0	1	7	9	18	20
Cda-Afrique	0	1	1	1	4	3	7	11	0	0	0	0	2	3	14	19
Cda-Chine	0	1	4	2	3	3	5	6	1	0	0	0	5	3	18	15
Cda-É-U	0	1	2	3	7	5	1	3	3	3	0	0	12	12	25	27
Cda-Europe	1	1	0	0	4	3	3	0	2	1	0	0	5	6	15	11
Cda-France	0	1	2	0	2	4	2	1	1	1	0	0	0	3	7	10
Cda-Japon	0	1	1	1	4	4	0	1	1	0	0	0	3	3	9	10
Cda-R-U	0	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4
ParlAmericas	0	1	2	1	5	4	6	5	1	0	0	0	5	7	19	18
UIP	1	1	0	0	5	4	0	0	0	0	0	0	11	12	17	17
Total	3	12	14	9	46	47	26	31	16	11	0	0	82	88	187	199

(Tableau 8)

Nota : Dans ce tableau, l'expression « événements spéciaux » englobe les cérémonies officielles, les célébrations des journées officielles, les réceptions et autres activités du genre. De plus, le terme « assemblées » est utilisé au sens large et inclut tous les types de réunions, conférences, séminaires, surveillances électorales et autres activités semblables auxquelles des membres participent au nom de leur association.

Groupes interparlementaires	Assemblée générale	
	09-10	10-11
Allemagne	0	1
Irlande	0	1
Israël	0	1
Italie	0	1
Total	0	4

(Tableau 9)

Nota : Les assemblées générales annuelles sont les seules activités des groupes interparlementaires appuyées par le personnel de la DAII. Des groupes particuliers peuvent avoir participé à d'autres activités pendant cette période.

NOMBRE DE VISITES À L'ÉTRANGER PAR GENRE DE PARTICIPANT

On trouvera dans le tableau suivant, pour chaque association parlementaire, le nombre de visites à l'extérieur du Canada et une ventilation du nombre total de sénateurs, de députés et d'employés ayant pris part à ces visites. Au total, il y a eu 366 visites dans le cadre de 92 activités durant l'exercice 2011-2012, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 375 voyages effectués dans le cadre de 92 activités en 2010-2011.

Associations	Nombre de visites à l'étranger		Nombre de participants par genre							
			Sénateurs		Députés		Employés		Total	
			10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12	10-11	11-12
APF	10	11	13	12	11	5	9	10	33	27
AP OSCE	5	3	5	4	14	10	6	6	25	20
AP OTAN	16	17	22	30	22	15	8	8	52	53
APC	13	10	9	11	18	26	5	7	32	44
Cda-Afrique	2	2	3	4	8	8	4	4	15	16
Cda-Chine	5	3	6	4	11	2	4	2	21	8
Cda-É-U	15	15	23	19	45	29	33	24	101	72
Cda-Europe	5	6	3	5	11	12	7	9	21	26
Cda-France	0	3	0	6	0	7	0	4	0	17
Cda-Japon	3	3	1	2	6	5	2	1	9	8
Cda-R-U	1	1	2	2	2	3	1	1	5	6
ParlAmericas	6	6	6	6	12	10	8	9	26	25
UIP	11	12	17	20	5	9	13	15	35	44
Total général	92	92	110	125	165	141	100	100	375	366
% de participation (sauf employés)			40%	47%	60%	53%				
% de participation (avec employés)			29%	34%	44%	39%	27%	27%	100%	100%

(Tableau 10)

Signalons qu'on compte au nombre des employés les secrétaires des associations et les analystes de la Bibliothèque du Parlement.

DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES DURANT LES CINQ DERNIERS EXERCICES

En 2011-2012, les associations parlementaires ont été financées à partir d'une enveloppe budgétaire de **4,4 millions de dollars**. Cette enveloppe a été réduite à 3,9 millions de dollars pour 2012-2013 et à 3,6 millions de dollars pour 2013-2014. Elle est gérée par le CIM, et une partie de cet argent est réservée pour les contributions internationales, mais la majorité sert aux activités des associations. Toutes les associations sont financées à la fois par la Chambre des communes (70 %) et le Sénat (30 %). Les données contenues dans le présent rapport reflètent les montants totaux.

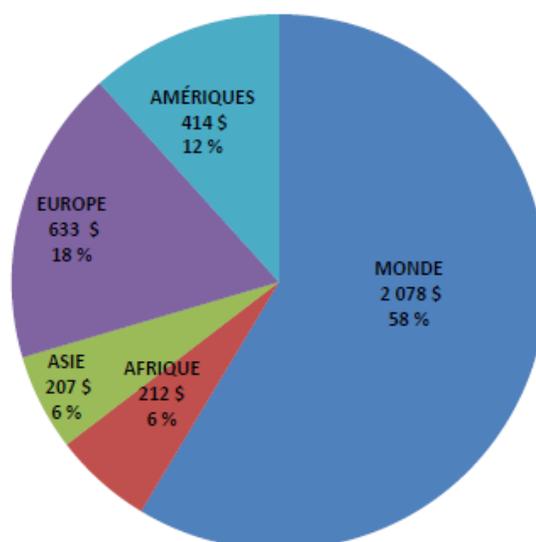
Le financement de base consacré aux activités des associations parlementaires pour 2011-2012 s'est élevé à **3 156 491 \$**, un supplément de **1 264 189 \$** ayant été réservé pour les contributions internationales, c'est-à-dire, essentiellement, les frais d'adhésion acquittés par le Canada pour être membre des diverses associations parlementaires internationales. Par conséquent, le budget total accordé aux associations parlementaires pour l'exercice 2011-2012 s'est chiffré à **4 420 680 \$**, ce qui est équivalent au montant du financement pour 2010-2011. De ce montant, 3 543 414 \$ ont été dépensés, ce qui constitue une augmentation des dépenses de 10 % (324 426 \$) par rapport à 2010-2011. Les fonds sont répartis de la façon suivante :

- 66 % (2,34 millions de dollars) a été consacré aux activités des associations parlementaires au Canada et à l'étranger (p. ex. transports, logement, accueil), une augmentation de plus de 316 000 \$ (16 %) par rapport à 2010-2011;
- 34 % (1,12 million de dollars) a été consacré aux contributions internationales, une diminution de plus de 8 000 \$ (1 %) par rapport à 2010-2011.

Géographiquement, les dépenses se répartissent comme suit :

- 58 % (**2 080 000 \$**) pour le monde;
- 18 % (**633 000 \$**) pour l'Europe;
- 12 % (**414 000 \$**) pour les Amériques;
- 6 % (**212 000 \$**) pour l'Afrique;
- 6 % (**207 000 \$**) pour l'Asie.

Dépenses des associations en 2011-2012 (en milliers de \$)



(Graphique 2)

Le tableau suivant montre la répartition des dépenses des associations parlementaires par région géographique pour les cinq derniers exercices.

Type	Dépenses				
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
	\$	\$	\$	\$	\$
Monde	1 907 834	2 096 094	2 016 958	1 715 223	2 077 548
Europe	881 306	783 677	724 780	613 428	632 730
Amériques	401 789	380 404	526 441	310 000	414 238
Asie	295 796	337 986	414 495	382 096	207 163
Afrique	84 859	212 015	196 409	198 240	211 734
Total	3 571 584	3 810 176*	3 879 083*	3 218 987	3 543 414*

(Tableau 11)

* Signalons que, pour mieux comparer les données des activités des associations de différentes années, nous avons exclu les montants prévus dans les enveloppes de financement accordées par le CIM pour les conférences parlementaires, ces dernières n'ayant pas lieu tous les ans; de plus, même si elles sont toujours approuvées par le CIM et les deux régies, elles ne sont pas

toujours financées au moyen de fonds affectés au CIM. Les dépenses de conférence suivantes ont été acquittées par l'entremise du CIM :

Exercice 2008-2009 : septembre 2008, 100 000 \$ pour l'assemblée d'automne de l'Association parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE), tenue à Toronto.

Exercice 2009-2010 : septembre 2009, 157 000 \$ pour la sixième conférence plénière du FIPA, tenue à Ottawa.

Exercice 2011-2012 : 325 000 \$ pour la planification de la 127e Assemblée de l'Union interparlementaire organisée dans la ville de Québec en octobre 2012. (D'autres dépenses prévues pour l'exercice 2012-2013 seront couvertes par une enveloppe distincte).

RAPPORT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2011-2012)

Dans le tableau suivant, on trouvera les données détaillées du budget et des dépenses de chacune des associations réparties en huit grandes catégories :

Association	Transport	Hébergement	Indemnités quotidiennes	Dépenses diverses	Accueil	Cadeaux officiels	Contributions internationales	Revenus	Total général
Monde									
AP OTAN	316,177	45,699	22,952	6,432	14,504	43	287,859	-3,300	690,366
APC	163,082	39,936	13,821	10,593	26,272	3,390	154,522	-3,775	407,841
APF	137,714	36,029	12,921	4,332	19,755	2,407	120,905	-1,825	332,238
UIP	178,527	44,627	19,408	288	2,543	2465	402,121	-2,875	647,104
Sous-total Monde	795,500	166,291	69,102	21,646	63,074	8,305	965,407	-11,775	2,077,549
Afrique									
Cda-Afrique	165,332	18,341	5,536	2,476	17,598	5,227	0	-2,775	211,735
Sous-total Afrique	165,332	18,341	5,536	2,476	17,598	5,227	0	-2,775	211735
Asie									
Cda-Chine	128,113	11,125	4,738	405	4,500	911	0	-4,575	145,217
Cda-Japon	47,429	10,623	3,926	405	2,685	976	0	-4,100	61,944
Sous-total Asie	175,542	21,748	8,664	810	7,185	1,887	0	-8,675	207161
Europe									
AP OSCE	82,601	16,440	5,484	97	1,320	0	219,184	0	325,126
Cda-Europe	148,030	31,970	15,027	154	6,268	851	0	-4,550	197,750
Cda-France	51,443	4,753	6,550		4,796	2,776	0	-3,275	67,043
Cda-R-U	31,160	7,504	3,964	32	2089	1411	0	-3,350	42,810
Sous-total Europe	313,234	60,667	31,025	283	14,473	5,038	0	-11,175	632729
Ameriques									
Cda-É-U	97,583	70,652	19,917	34,784	16,884	935	0	-4,900	235,855
CIM	0	0	0	0	1,460	0	0	0	1,460
ParlAmericas	104,193	16,415	10,526	14876	16,620	2,377	14,967	-3,050	176,924
Sous-total Amériques	201,776	87,067	30,443	49,660	34,964	3,312	14,967	-7,950	414,239
Grand total	1,651,384	354,114	144,770	74,875	137,294	23,769	980,374	-42,350	3,324,230

Les dépenses globales ont augmenté de 10 % par rapport à 2010-2011. Cette hausse est surtout attribuable aux voyages à l'étranger des délégations. Même si le nombre total de participants des délégations canadiennes à l'étranger est demeuré stable, le nombre de participants à des délégations se rendant en Europe a augmenté de 33 (28 %), alors que celui des délégations en Amérique du Nord a diminué de 31 (20 %). Le coût des contributions internationales est resté constant, à 1 200 000 \$.